



Déclaration préalable CAPD du 3 septembre 2015

Madame l'Inspectrice d'Académie,
Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD,

Tout d'abord, permettez-nous de vous souhaiter une excellente année scolaire 2015-2016. En cette nouvelle rentrée, des engagements sont pris par notre ministre dans l'objectif d'une Ecole exigeante, avec une priorité affichée pour l'école primaire. Des mesures sont annoncées pour déployer les dispositifs « plus de maitres que de classes », scolarisation des moins de 3 ans, Rased : au SE-Unsa, nous y sommes favorables. Cependant, malgré une présentation volontariste du ministère, les objectifs nationaux sont loin d'être atteints et les postes promis, pour la mise en place renforcée de ces dispositifs, manquent. Concernant les Rased, ils ont certes été confortés dans leurs missions depuis la dernière circulaire, pour autant, les questions du retour des postes et de l'évolution des formations demeurent entières. Le SE-Unsa reste mobilisé sur ce sujet afin que l'accompagnement des élèves soit effectif.

Depuis la rentrée, le cycle 1 a retrouvé son entité englobant tous les niveaux de la maternelle et de nouveaux programmes entrent en vigueur. Les nouveaux cycles de l'école élémentaire et du collège prévus par la loi d'orientation pour la Refondation de l'école ne seront finalement mis en place qu'à la rentrée 2016. Cela apparaît en cohérence avec la réécriture des nouveaux programmes et laissera le temps à la mise en place d'un travail réfléchi et renforcé avec le collège.

Les programmes d'Enseignement Moral et Civique sont également mis en œuvre dès cette rentrée à tous les niveaux de la scolarité obligatoire et ce, malgré la demande du SE-Unsa d'un report à la rentrée 2016. Pourtant ces programmes méritaient d'être approfondis pour les rendre opérationnels. De plus une publication tardive en juin ne facilite pas leur appropriation par les enseignants chargés de les mettre en œuvre. Largement amendés suite à nos propositions au niveau national, ces programmes comportent malgré leurs défauts de nombreuses pistes de travail intéressantes, notamment sur l'expression citoyenne des élèves, la pratique du débat, la notion de formation du jugement et une réflexion sur l'engagement. Nous vous demandons d'organiser des formations permettant aux enseignants de s'en emparer. Pour notre part, au SE-Unsa, nous avons déjà commencé à publier des pistes de travail sur notre blog « Ecole de demain ».

La question de la gestion des enseignants au niveau local comme au niveau national méritera également cette année, une attention particulière : ce sera une de nos priorités au SE-Unsa. L'enseignant du 21^{ème} siècle est un professionnel, expert et dynamique, acteur de sa vie professionnelle et personnelle. Pourtant, le ministère n'en tire aucune conséquence et continue de gérer ses personnels comme une armée composée de 800 000 soldats anonymes, identiques et interchangeables. On ne parle de nous qu'en termes de coûts budgétaires ou salariaux : nous réclamons un agenda social pour une refondation de la gestion des personnels.

Nous ferons des propositions en matière de formation, développement professionnel, de conditions de travail, de mobilité géographique et/ou professionnelle : nous devons être entendus.

Il faudra également nous donner des signes forts en matière de rémunération. L'écart avec les autres pays de l'Union Européenne et de l'OCDE se creuse et l'Education nationale doit y remédier. Cette préoccupation est première dans notre profession, elle est incontournable. En tout premier lieu, il faut relever le montant de l'ISAE afin de poursuivre la réduction des inégalités entre le 1^{er} et le 2nd degré : nous invitons donc tous les enseignants à signer notre pétition en ligne accessible depuis notre site internet.

Enfin, et si l'on se projette un peu plus, 2016-2017 sera une année incontournable avec la réforme du collège, le travail renforcé entre écoles et collège du secteur, la nouvelle évaluation des élèves, des enseignants, les nouveaux livrets scolaires, les nouveaux projets d'école... Les corps d'inspection doivent être tout au long cette année 2015-2016 des accompagnateurs et des facilitateurs du travail des équipes, et non des contrôleurs du temps passé en réunion ou en formation au thème imposé. Nous y veillerons.

Merci de votre attention.

Les commissaires paritaires du SE-Unsa: Jérôme BOUSQUET – Thierry HADJADJI
– Sébastien PICHON – Gwenola TEMPLE